

Le projet répond aux besoins de suivi écologique de quatre habitats côtiers du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et des Réserves naturelles nationales présentes dans son périmètre.

Le partenariat LPO-Parc : une coopération étroite entre gestionnaires d'aires marines protégées

CoEHCo associe les **Réserves naturelles nationales** (de la Casse Belle Henriette, de la Baie de l'Aiguillon, de Lilleau des Niges et de Moëze-Oléron ainsi qu'un site contigu à la Réserve du marais d'Yves, gérées ou cogérées par la LPO), et le **Parc** pour la **mise en œuvre d'opérations de suivis coordonnés et des résultats partagés**.

Le Parc naturel marin, en tant que chef de file, assure la coordination globale du projet.

4 habitats emblématiques du Parc

Les **prés-salés**, les **récif d'hermelles**, les **herbiers de zostères** et les **estrans meubles intertidaux** jouent des rôles majeurs pour le fonctionnement des écosystèmes côtiers. Ils favorisent la biodiversité, la production primaire, fournissent des ressources alimentaires, des espaces de repos ou de refuge pour de nombreux oiseaux et poissons.



Récifs d'hermelles : 6 sites suivis 2 fois/an, en 2020, 2021 et 2022 selon le protocole DCSMM¹



Prés salés : 9 sites suivis 3 fois en 2021 selon le protocole RNF³



Herbiers : 11 sites suivis 1 fois/an, en 2021 et 2022 selon les protocoles DCE² et LPO



Estrans meubles intertidaux : 7 sites suivis 1 fois/an en 2020 et 2021 selon les protocoles DCE et RNF

Une méthode de travail intégrative

- Contribuer au déploiement des **protocoles communs** entre les gestionnaires d'aires marines protégées à l'échelle du Parc pour comparer les résultats et intégrer différentes échelles d'analyse.
- S'inscrire dans le cadre de **programmes de surveillance et d'évaluation inter-directives** : DCE-DCSMM-DHFF⁴ et dans le réseau des programmes de surveillance des parcs naturels marins.
- **33 sites** qui intègrent les points de suivis historiques et de nouveaux sites, permettant d'étendre l'emprise géographique de l'évaluation écologique des habitats côtiers depuis la Tranche-sur-mer à Mortgane-sur-Gironde.

Des résultats pour la gestion et la préservation

- Le projet **répond aux objectifs évaluatifs de l'état écologique des habitats et d'adaptation de la gestion**, en appliquant des protocoles standardisés, en affinant les connaissances au sein des réserves naturelles - sentinelles historiques de la biodiversité - et des autres sites complémentaires.
- Il contribue à **tester le caractère opérationnel** de ces protocoles et la pertinence de leur analyse à l'échelle du périmètre du Parc.
- Il permet à terme la **mise en place d'outils pérennes et consolidés pour le suivi de l'état des habitats**.
- Il garantit une méthode d'évaluation opérationnelle pour vérifier l'atteinte des objectifs de préservation des quatre habitats emblématiques et de leurs rôles. Le maintien de leur bon état est un objectif majeur pour le Parc naturel marin et les Réserves naturelles nationales.

Une communication des résultats orientée vers l'ensemble des acteurs du territoire

- Tout au long de la vie du projet, des **comités techniques** (réunissant les opérateurs techniques par thématiques) et des **comités d'information** (ouverts à tous les acteurs du territoire intéressés par ces travaux) **se réunissent pour échanger régulièrement et assurer la bonne diffusion des résultats**.
- Un **lien fort est assuré avec les pilotes des programmes de surveillance des directives européennes** pour discuter et valider l'inter opérabilité de ces suivis à plus large échelle.
- La **publication des rapports et études CoEHCo est en libre accès sur le site du Parc pour permettre la diffusion et le partage des connaissances auprès des publics** : www.parc-marin-gironde-pertuis.fr/documentation. Ils seront également publiés sur les sites web de la LPO et des réserves.

Contacts : Parc : parcmarin-girondepertuis@ofb.gouv.fr - LPO : lpo@lpo.fr



COEHCO est financé par FEAMP dans le cadre de la mesure 80 « Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin », volet 2 : Améliorer les connaissances concernant l'état du milieu marin en vue de mettre en place les programmes de suivi et de mesures prévus par la DCSMM.

